



Mgr Guy de Kerimel

Liberté et bien commun

Émission RCF - Parole aux Églises - 9 novembre 2020

Le confinement éprouve toute notre société de diverses manières. L'interdiction des cultes publics est, pour les croyants, une souffrance bien compréhensible. Elle remet en cause, provisoirement, une liberté fondamentale, qui est celle de pouvoir nous rassembler pour célébrer et recevoir les sacrements. Nous en avons besoin et c'est notre droit. Il était légitime de demander le respect de cette liberté.

Cependant, notre pays, à l'instar du monde entier, fait face à un danger réel qui exige des prises de décisions. Nous ne pouvons pas nier

que les contaminations ont repris, avec les hospitalisations et, malheureusement, les décès. Pour nous chrétiens, où se situe le combat ? Dans la seule défense de notre liberté de culte ou bien d'abord dans la lutte contre le virus et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques ? Notre mission, à la suite du Christ, est de combattre le mal, sous toutes ses formes, par les armes du Christ : la Parole et la Charité.

Est-ce que le Seigneur ne nous demande pas de prendre notre part des souffrances de toute notre société ? Ne rêvons pas de privilèges quand nos contemporains sont fortement éprouvés et connaissent eux aussi des privations de liberté. La liberté n'est pas un privilège mais une responsabilité.

Cette épreuve peut donc être l'occasion d'une croissance de notre liberté intérieure, en tant que chrétien, - disciple-missionnaire du Christ - et en tant que citoyen.

Sur le plan chrétien, la pandémie pose la question de notre relation au Christ et des moyens de cette relation : la privation de l'Eucharistie est pour nous un manque grave, mais elle ne nous coupe pas du Christ. Nous avons d'autres moyens de nous unir au Christ, de recevoir sa grâce, de vivre en communion fraternelle : ces moyens sont l'écoute approfondie et méditative de la Parole de Dieu, la louange en particulier à travers la Liturgie des Heures, la prière en famille, les moyens de communication pour construire la fraternité, le service des plus démunis et d'une manière générale la charité active.

Sur le plan citoyen, le confinement ne nous coupe pas des autres, si nous l'acceptons pour le bien de tous. Par ailleurs, les moyens de communication et les visites autorisées nous permettent d'entretenir les liens. Les contraintes imposées par le virus ne nous exonèrent pas de notre participation à la vie de la cité, dans le respect des décisions prises par ceux qui nous gouvernent, mais aussi dans la possibilité de faire entendre notre voix.

Décidemment, la question de la liberté est à travailler à frais nouveau. Elle est indissociable de la responsabilité vis-à-vis du bien commun. La vraie liberté s'inscrit et se déploie dans la relation à l'autre, c'est-à-dire la relation à Dieu et au prochain.

† Guy de Kerimel
évêque de Grenoble-Vienne

